

Compte-rendu du Comité Syndical du 10 décembre 2024

Objet : Débat du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT Sud Corrèze

Quorum atteint avec 79 signatures. (66 requises)

Une présentation visuelle a été projetée avec le rappel des axes et contenu par thématique du PAS. A chaque fin de grands axes, un récapitulatif des remarques recueillies a été retranscrit (PPA, PPC, élus, citoyens).

La commune d'Allasac souhaitait réaffirmer l'importance des problématiques de ruissellement et que celles-ci soient bien intégrées dans le PAS.

Le Bureau d'études lors de la présentation a relevé l'axe et les points dans lesquels le ruissellement apparait.

Concernant l'axe 1 :

Aucune remarque.

Sur l'axe 2 :

- Jean-Paul Fronty (Maire de Chateaux) : On ne parle pas de l'agrivoltaïsme dans la partie économie alors que cela en est une ?
- Lila CHAUVEAU répond que nous l'évoquons dans la partie suivante.
- Carlos Martinez (Maire d'Estivaux) trouve dommage de ne pas parler de loisir vert, ce qui n'est pas le tourisme vert. Les deux notions sont différentes et méritent toutes deux de figurer dans le document. Il y a un travail à faire sur cette notion de loisir vert et les services de l'Agglo de Brive doivent s'emparer du sujet.
- Le Président répond que sur la Vallée de la Vézère on va peut-être y arriver en se regroupant avec les EPCI et Offices de Tourisme (Monédières, Uzerche, Pompadour, Terrassonnais...) pour financer à l'aide de fonds européens certains de ces loisirs verts. Cela n'aboutira pas sur ce mandat mais sur le prochain c'est fort possible.
- Yves Gary (Maire de Turenne) : sur la thématique des templiers hospitaliers, nous avons créé une coordination avec la Dordogne et le Lot. Nous avons réussi sur cette opération qui est loin d'être finie mais a permis de commencer à fédérer le long de la Vézère. Il faut poursuivre et trouver des financements.
- Le Président : sur la logistique. La CABB est le 2^{ème} pole de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le seul handicap c'est que ça ne crée pas beaucoup d'emplois directs et ça

grignote beaucoup d'hectares. En revanche les retombées économiques sont très intéressantes. La question des services de proximité est très importante et c'est aussi ce qui nous a poussé à créer des pôles relais dans l'armature.

- Yves Gary (Turenne) : sur l'agro-alimentaire. Toutes les productions dont on parle sont couvertes par des labels ou autre. Productions de qualité. L'approvisionnement de ces productions est très problématique. Il y a possibilité d'avoir un avenir pour l'agriculture mais il y a beaucoup de travail. Ne faut-il pas envisager de mieux structurer les filières ? Il y a des filières de qualité et opérateurs à développer à mon sens, de grosses entreprises qualitatives. Il faut avoir du lien avec ces produits de qualité, des opérateurs qualitatifs avec pignon sur rue et remettre l'espoir d'une culture « agriculture ».
- Alain Simonet (Vice-Président du SEBB et Président Midi Corrèzien) : sur le tourisme, il est lié avec l'évolution de l'agriculture et la question de l'avenir du paysage de 2030-2040. Le paysage ne doit pas se fermer et l'agriculture fait partie du paysage. Ce paysage même forestier doit être entretenu. Il y a des équipements publics qui reposent sur l'action publique donc, et ça va être difficile de maintenir cela par manque de budget (villages vacances ...). Les jeunes ménages viennent aussi pour la qualité de vie et les paysages.
- Alain Lapacherie (Maire Saint-Pantaléon-de-Larche) : on peut tout écrire dans le SCoT mais si cela ne change pas plus haut, cela ne changera jamais. Il faut que les agriculteurs arrivent à se faire des salaires. Un jour on risque de payer des gens pour aller entretenir les champs et les bois si les agriculteurs disparaissent.
- Le Président : Nous arrivons à un tournant au niveau de l'agriculture : diminution des agriculteurs, problème de transmission, les propriétés s'agrandissent. On va être obligés (communes) de payer les agriculteurs pour l'entretien des espaces. Et si pas d'agriculteurs, ce seront des entreprises privées... Sinon il n'y aura que des territoires de chasse. C'est un vrai sujet. La forêt est très *balkanisée*, autrement dit avec une multitude de propriétaires. Comment faire sur notre territoire ? Les massifs qui dépassent 10hectares et propriété d'une personne, cela n'existe pas chez nous.

Axe 3 :

Pas de commentaire ni de remarques.